



Loi de transformation Fonction Publique au Ministère de la Justice : SPIP 54



LE SPIP DE BRIEY REJOINT LA MOBILISATION !

L'Etat s'attaque aux derniers conquies sociaux, socles de notre démocratie sociale : les retraites et la Fonction Publique !

En parallèle, cette loi vient défaire les droits des agents pour mieux les museler et les asservir !

La mobilité, comme l'avancement seront conditionnés au profilage des fonctionnaires selon des critères totalement obscurs, et à des « pseudo-performances ». Le tout sans contrôle et protection des organisations syndicales.

Réunis en A.G le 03.02.2020, les personnels syndiqués et non syndiqués de l'antenne de Briey ont décidé d'entrer en mobilisation et d'acter :

- *Journée SPIP mort le 6 Février 2020, date du CTM : à l'unanimité*
- *Apposition d'un bandeau relayant nos griefs et revendications lors de toutes correspondances et réponses automatiques : à l'unanimité*
- *Apposition du même bandeau à la fin des rapports : à l'unanimité*
- *Poursuite de la sollicitation des responsables par voie de courriel : à l'unanimité*
- *Rassemblements du 3 au 6 Février de 14h00 à 14h15 : à l'unanimité*

Nous notons que le CTM doit se tenir le 6 Février 2020, nous demandons à ce que l'administration retire ses projets de casse de notre mobilité et de nos statuts.

Nous refusons avec force toute idée de mobilité arbitraire.

🔊 Nous dénonçons :

- **Le dédain de notre Administration envers les personnels des SPIP qui sont exclus de TOUT** : toutes les primes et revalorisations ; pas de prime de fin d'année, ou de surencombrement, ou de revalorisation de primes comme l'ISS (qui compte pour la retraite), refonte de la mobilité, pas de maintien de droits à la retraite dérogatoires,
- **L'absence de revalorisation et de requalification des personnels administratifs**, déjà lésés par le RIFSEEP. Sans leurs primes, beaucoup seraient sous le SMIC.
- **L'oubli de la 2^e partie de la réforme statutaire** concernant l'avancement et le recrutement
- **L'absence d'organigrammes de services et le sous-effectif récurrent de nos antennes qui atteint la santé des agents.**

🔊 Parce que les personnels en SPIP sont les seuls à suivre l'ensemble de la population sous-main de justice, nous revendiquons :

- Une **mobilité par cotations** pour toutes les catégories
- Une **augmentation de la PSS** au même niveau que les CEA
- Une **augmentation de l'IFSE** au même taux que les services judiciaires et la PJJ pour les administratifs
- La **prime de surencombrement et de fin d'année** pour chaque personnel concerné
- Le **dégel du point d'indice** – bloqué depuis 9 ans

**TOUT.E.S ENSEMBLE, DANS LA LUTTE POUR LE RESPECT DE NOS DROITS
ET LE MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC**

JOURNÉE DE MOBILISATION LE 6 FÉVRIER 2020